

**Rencontre à l'Inspection Générale sur le bilan
de la formation continue des professeurs entre 1998 et 2008
(Mardi 27 avril 2010 15h30-17h)**

Etaient présents :

- pour l'Inspection Générale, Yvon ROBERT, IGAENR, Président, Marie MEGARD, IGEN de mathématiques, François LOUIS, IGAENR ;
- pour le SIA, Claude DIETRICH, Yves PEUZIAT, Robert PROSPERINI

L'objet de cette rencontre est une analyse de la situation passée pour éclairer l'avenir, elle consiste à balayer le premier et le second degré, l'enseignement public et l'enseignement privé depuis la disparition de la MAFPEN en 1998.

L'entretien portera sur cinq thèmes :

1. la stratégie de la Formation continue ;
2. l'évolution de la formation entre 1998 et 2008 ;
3. les enjeux de la formation continue ;
4. l'analyse comparative des actions de formation académiques et des journées de formation organisées par les IA IPR ;
5. la participation des organisations syndicales à l'organisation de la formation.

Yvon ROBERT précise que l'étude de ce dossier est une initiative de l'IG (IGENAER et IGEN). S'engage alors dans un esprit très constructif un dialogue fait de questions –réponses dont on peut tirer la synthèse ci-dessous.

Sur la stratégie, la discussion permet au SIA de faire observer que :

- la suppression des MAFPEN et la dévolution de la formation continue à différents opérateurs dont les IUFM auprès desquels sont détachés des enseignants par les rectorats est à l'origine d'une offre de formation davantage centrée sur des objets transversaux relatifs à la professionnalité des enseignants: pédagogie transversale, didactique, gestion de classe, TICE...sans ancrage particulier dans une situation ;
- cette formation malgré son évolution notamment en ce qui concerne les processus d'élaboration (fiches bilans permettant d'évaluer l'efficacité, l'efficience, et la « transférabilité » de chacune des actions conduites) ne répond alors que partiellement aux attentes disciplinaires fondant leur identité et répondant à leurs besoins. Outre des objets relatifs à la gestion de classe, à l'usage des TICE voire à l'utilisation d'outils spécifiques, cette formation ne permet donc pas l'interrogation des pratiques didactiques et pédagogiques propre aux champs disciplinaires couverts par l'enseignant.

On note enfin l'absence quasi-totale de formation à distance au cours de ces dix années. C'est une carence sur laquelle il faudra réfléchir dans les années qui viennent.

Sur l'évolution des pratiques le SIA note que la marge rectorale a consisté au fil du temps à proposer des formations destinées à des publics désignés, l'IUFM proposant des formations soumises à appel à candidatures.

Le choix dans certaines disciplines a été alors de proposer des formations de type "accompagnement" s'adressant d'abord aux professeurs qui éprouvent quelques difficultés puis progressivement à l'ensemble des professeurs. Tel a été le cas par exemple en SVT dans l'académie de Rouen. Ces formations ancrées dans un objet d'étude - les nouveaux programmes, les sujets du baccalauréat, les évaluations, les travaux pratiques mis en œuvre,

etc. - et assurées par des pairs ont permis de mettre en débat les didactiques et des pédagogies disciplinaires à partir des situations concrètes de terrain.

On a pu ainsi organiser des actions pluridisciplinaires autour de thèmes culturels communs dans le cadre de l'histoire des arts comme par exemple « l'expression de la foi chrétienne dans les Flandres » qui a mis en jeu dans l'académie de Lille trois disciplines, Arts plastiques, Education musicale et Histoire.

Sur les enjeux, on note que les formations de type accompagnement mises en place sous l'impulsion d'un IA-IPR et menées sur deux jours par des pairs concernent aujourd'hui près de 60% des professeurs de collège. Elles ont réellement permis d'enrichir la professionnalité des enseignants en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de la progressivité des apprentissages et la prise en compte différenciée des besoins des élèves. Elles illustrent l'évolution sur dix ans :

- l'intérêt de partir des besoins ressentis et des identités des enseignants qui jusqu'alors étaient de nature disciplinaire au-delà d'une approche plus théorique ;
- l'intérêt de mener une formation faisant une place importante à la réflexivité collaborative plutôt qu'à la transmission magistrale pour susciter l'adhésion et permettre le changement ;
- la capacité de l'institution à s'adapter pour corriger une situation de formation peu soucieuse des réalités de terrain, proposant une « vraie-fausse formation » en ciblant davantage un public désigné repéré au préalable par l'inspection via une inscription sur les listes de diffusions de l'internet.

On note cependant sur les dix années de l'étude :

- une importante carence en matière de formation des formateurs dans les plans rectoraux alors que les IUFM ont pour une part proposés ce type de formation ;
- une grande méconnaissance des contenus de formation d'un degré à l'autre, premier et second degré (l'exemple actuel de l'histoire des arts en est une excellente illustration) mais aussi collège – lycée....

Sur l'analyse comparative des actions, les adaptations évoquées montrent que la voie empruntée entre 1998 et 2008 s'est appuyée de plus en plus sur l'avis des IA IPR qui ont :

- une bonne connaissance du terrain ;
- une vraie capacité pour repérer les besoins des enseignants dans leur discipline et de plus en plus aujourd'hui avec le socle commun, dans la construction des compétences et donc les besoins transversaux ;
- une réelle légitimité institutionnelle.

Cette formation s'est articulée de façon plus cohérente entre « journées des inspecteurs » et actions du PAF et elle a permis :

- d'aider aux changements de postures professionnelles liées à la mise en œuvre des réformes (socle commun, et aujourd'hui mise en place de l'Histoire des arts ou réforme du Lycée) ;
- une formation davantage « accompagnante » à partir des réalités de terrain plus que théorique et descendante. Elle pourrait partir des postulats des nouvelles pratiques professionnelles. Postulats qui pourraient relever de réunion d'information conduite par les IA-IPR ;
- la création d'actions particulières dans certaines académies: « contrats de progrès » par exemple dans l'académie de Lille pour aider les enseignants en difficulté ;

- une « structuration canonique » destinée aux néo titulaires que l'on retrouve dans la plupart des académies entre actions lourdes destinées aux titulaires de première année (3 fois trois jours au cours de l'année), actions destinées aux titulaires de » seconde année (2 fois trois jours) et actions organisées sous la responsabilité de l'IA IPR (une fois 3 jours) destinées notamment à tirer le bilan des formations précédentes.

Sur la participation des organisations syndicales, on note une différence importante entre le premier et le second degré. Dans le premier degré les CTPM départementaux sont des lieux de discussion et de choix à la fois d'une stratégie et des contenus de formation auxquels participent dans le cadre d'une concertation étroite les organisations syndicales. Dans le second degré, les organisations syndicales ont davantage un rôle de suivi administratif qu'un rôle d'acteurs pédagogiques. Il est vrai que dans le second degré l'offre de formation est très souvent supérieure à la demande. Sans doute serait-il souhaitable que les organisations syndicales du second degré soient davantage impliquées dans l'élaboration du plan de formation académique et même par discipline. Cela en ferait des acteurs responsables porteurs de propositions émanant d'autres sources qui pourraient enrichir les débats et les choix retenus.

L'application GAIA, la discussion a porté également sur les contraintes de la formation imposées par l'application logicielle gérant le système : GAIA

Sur les années 1998-2008, comme aujourd'hui l'offre de formation est proposée par l'application ministérielle GAIA permettant dans un deuxième temps les inscriptions des stagiaires. Cette application laisse apparaître au-delà des thèmes et des axes prioritaires retenus en relation avec les prescriptions institutionnelles une offre très éclatée laissant peu apparaître une éventuelle cohérence stratégique et opérationnelle. Elle n'offre pas non plus une grande lisibilité des formations proposées en ne permettant pas de repérer clairement leurs objectifs et leurs contenus.

Il apparaît alors au cours de ces années une réelle difficulté des enseignants à se repérer dans cette offre. Difficulté pouvant avoir une incidence sur leurs formations en relation avec les attentes institutionnelles.

Sans doute faut-il davantage identifier:

- des entrées bien articulées sur les besoins des enseignants pour la construction et la conduite de leurs séances et de leurs projets avec les élèves sur l'actualisation de leurs connaissances en relation avec ces projets
- les attentes institutionnelles.

GAIA est apparu dans ces années comme un outil finalement peu fonctionnel car peu lisible par les enseignants, un outil davantage soucieux de faire apparaître en première ligne les attentes institutionnelles alors que celles-ci ont vocation à s'inscrire dans les besoins émergeant des pratiques de classes qu'elles induisent.

Les changements actuels devront prendre en compte cette dimension sauf à ne pas réussir l'évolution des professionnalités nécessaires pour adapter le système éducatif aux besoins.

Les rapporteurs
Claude DIETRICH, Yves PEUZIAT, Robert PROSPERINI